

REÇU LE 15 MARS 2011

074-08



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Claude JANUS
Maurice BONAZ

Experts Comptables diplômés
Inscrits au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Association Naître et
Devenir

CHU de Grenoble,
Bâtiment de la Direction de la
Tronche

Avenue du Grésivaudan

38700 LA TRONCHE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Siège :
57 bis, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN
Téléphone : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Sur l'exercice clos le 31/12/2010



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Association Naître et Devenir

*CHU de Grenoble,
Bâtiment de la Direction de la Tronche
Avenue du Grésivaudan*

**Claude JANUS
Maurice BONAZ**

38700 LA TRONCHE

Experts Comptables diplômés
Inscrits au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Lieu d'inscription : Préfecture de Grenoble

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Siège :
57 bis, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN
Téléphone : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Exercice clos le 31/12/2010



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Claude JANUS
Maurice BONAZ

Experts Comptables diplômés
Inscrits au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Meylan, le 16 mars 2011

Le commissaire aux comptes,

SARL JANUS-BONAZ et Associés,

Maurice BONAZ

Siège :

57 bis, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Téléphone : 04 76 90 62 25

Télécopie : 04 76 90 80 68

e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Association Naître et Devenir

*CHU de Grenoble, Bâtiment de la Direction de la
Tronche Avenue du Grésivaudan*

Claude JANUS
Maurice BONAZ

Experts Comptables diplômés
Inscrits au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Grenoble

38700 LA TRONCHE

Lieu d'inscription : Préfecture de Grenoble

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Siège :
57 bis, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN
Téléphone : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

Exercice clos le 31/12/2010

JB



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Naître et Devenir, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- La justification de nos appréciations
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Claude JANUS
Maurice BONAZ

Experts Comptables diplômés
Inscrits au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Grenoble

Les comptes annuels établis selon le référentiel français ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Siège :
57 bis, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN
Téléphone : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr



Janus-Bonaz & Associés

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au capital de 114 000 Euros
R.C.S. Grenoble B 384 390 233

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1^{er} alinéa du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « tableau de suivi des fonds associatifs » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds associatifs et des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Claude JANUS
Maurice BONAZ

Experts Comptables diplômés
Inscrits au Tableau de l'Ordre
de la Région de Lyon
Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie
Régionale de Grenoble

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Meylan, le 16 mars 2011

Le commissaire aux comptes,
SARL JANUS-BONAZ et Associés,
Maurice BONAZ

Siège :
57 bis, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN
Téléphone : 04 76 90 62 25
Télécopie : 04 76 90 80 68
e-mail: cabinet@janus-bonaz.fr

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

BILAN ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 992	2 992		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	2 992	2 992		
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	60 871		60 871	742
Valeurs mobilières de placement	60 333		60 333	35 241
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	24		24	27 562
Charges constatées d'avance (3)				76
TOTAL (II)	121 228		121 228	63 622
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I à V)	124 220	2 992	121 228	63 622
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2010	31/12/2009
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		17 809	17 809
Report à nouveau		11 132	10 513
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		9 213	12 717
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	38 154	41 039
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		5 340	683
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)	5 340	683
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		50 056	
Emprunts et dettes financières divers (3)		28	6
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 697	4 286
Dettes fiscales et sociales		21 953	17 608
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(V)	77 734	21 899
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	121 228	63 622
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		77 734	21 899
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		50 056	
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		202 802	174 250
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 634	1 076
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		3	43
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	205 439	175 370
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		76 911	62 727
Impôts, taxes et versements assimilés		2 281	1 220
Salaires et traitements		75 825	68 199
Charges sociales		33 518	30 211
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		2 992	
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		99	788
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	191 627	163 144
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	13 813	12 225
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		96	42
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	96	42
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	96	42
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	13 908	12 267

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		4 539	
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		4 539	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		- 4 539	
Impôts sur les bénéfices (IX)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		205 535	175 412
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		196 165	163 144
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		9 369	12 267
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		683	1 133
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		840	683
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		9 213	12 717
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier</i>			
<i> dont redevances sur crédit-bail immobilier</i>			
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 121 227.52 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 9 212.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le bureau de l'association.

Conventions comptables

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont comptabilisés en intégralité l'année de l'acquisition de l'immobilisation concernée. La charge correspondant à l'acquisition de l'immobilisation est ainsi comptabilisée l'année au cours de laquelle la décision de financement a eu lieu.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 2.25%

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Droits individuels à la formation

Les droits acquis par les salariés au regard du droit individuel à la formation (DIF) à la date de clôture et non utilisés sur la période font l'objet d'un engagement financier donné par la société. Du fait de sa nature, cet engagement n'est pas valorisé en euros et il est simplement fait mention

du volume horaire acquis par les salariés à la date de clôture et non demandés par ces derniers.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	963
Autres engagements donnés :	
Heures acquises par les salariés au titre du DIF à la date de clôture	138 Heures
Total (1)	963

<p><i>(1) Dont concernant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p><i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i></p>	
---	--

Engagements reçus	Montant
-------------------	---------

Total (2)	
------------------	--

<p><i>(2) Dont concernant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées <p><i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i></p>	
---	--

Engagements réciproques	Montant
-------------------------	---------

Total	
--------------	--

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 809			17 809
Report à nouveau	10 513	12 717	12 098	11 132
Résultat de l'exercice	12 717	13 713	12 717	9 213
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	41 039	26 430	24 815	38 154

Note 1 :

La comptabilisation des subventions de fonctionnement de l'exercice 2010 a été établie en fonction des éléments suivants :

- Versement des 1er et 2nd semestre 2010
- Report de crédits 2008

Note 2 :

Le solde de report à nouveau à la fin de l'exercice est composé d'un report à nouveau débiteur d'un montant de 4 425 Euros et de résultats sous contrôle tiers financeur créditeur pour un montant de 15 556.99 Euros (correspondant pour 15 515 Euros à l'"excédent FIQCS de l'année 2009" et pour 41.99 Euros à des résultats sous contrôle tiers financeur "autres").

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
FORMATION LYON+CHU QUAIX EN C	683	683	683		
ACTES DEROGATOIRES	840			840	840
REPLACEMENT CONGE MATERNITE	4 500			4 500	4 500
Total	6 023	683	683	5 340	5 340

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels					
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

Note 1 :

Fonds dédiés :
 Rubriques du passif qui enregistrent la partie des subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Note 2 :

Les fonds dédiés font apparaitre une somme de 4 500 €.
 En accord avec l'ARS, cette somme est destinée à couvrir sur 2011 les surcoûts liés aux contrats à durée déterminée à mettre en place en vue du remplacement de deux personnes partant en congé maternité en 2011.

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		282
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total		282

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 697	3 854
Dettes fiscales et sociales	6 564	4 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	12 261	8 749

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Charges d'exploitation		76
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		76